RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

« 3M-CONSEILS »
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100 €
Siège social : [redacted]
[redacted]
851 097 964 R.C.S. Evry

Procès-Verbal en date du 31 décembre 2023
AG EXTRAORDINAIRE DE DISSOLUTION

À Viry-Châtillon
Le 31 décembre 2023

PRÉSIDENCE :

HOUDA Mohamad, exerçant la présidence de la société « 3M-CONSEILS », société par actions simplifiée au capital de 100 €, a présidé l'Assemblée Générale Extraordinaire au [redacted] siège social de la société.

CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE :

HOUDA Mohamad étant l'associé unique, l'Assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR :

L'Assemblée délibérera sur les points suivants :
- Dissolution anticipée de la société,
- Nomination du liquidateur,
- Délégation de pouvoirs au liquidateur,
- Formalités de Publicité.

1. DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ :

L'associé unique décide de dissoudre la société à compter du 31 décembre 2023, conformément aux dispositions légales et statutaires applicables. Le siège de la liquidation est fixé au [redacted] où toutes les correspondances et formalités liées à la liquidation devront être adressées.

2. NOMINATION DU LIQUIDATEUR :

L'associé unique nomme HOUDA Mohamad, demeurant au [redacted] en qualité de liquidateur. Le liquidateur est chargé de procéder à la liquidation de la société conformément aux lois en vigueur.

3. DÉLÉGATION DE POUVOIRS AU LIQUIDATEUR :

L'associé unique délègue tous pouvoirs au liquidateur pour effectuer toutes les opérations nécessaires à la liquidation, y compris la réalisation de l'actif, le paiement du passif, et la clôture des opérations de liquidation.

4. FORMALITÉS DE PUBLICITÉ :

Il est décidé que toutes les formalités de publicité liées à la dissolution seront effectuées conformément à la législation en vigueur, y compris la publication de la dissolution au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC), la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), ainsi que la publication dans un journal d'annonces légales habilité.

Fait à Viry-Châtillon, le 31 décembre 2023

Signatures :

- **Président d**
- **Associé Uni**
- **Liquidateur**

